



## CHARTRE ETHIQUE

Notre entreprise véhicule des valeurs familiales, de confiance et de respect. Grâce à notre professionnalisme, nos méthodes de travail et notre équipe de collaborateurs, nous proposons des services de qualité depuis plus de 20 ans.

Pour assurer la durabilité de notre entreprise, nous nous appuyons sur le code des pratiques du Responsible Jewellery Council (RJC) qui nous guide dans l'intégration et le suivi des bonnes pratiques en termes environnemental et social.

Nous souhaitons à travers cette chartre éthique réaffirmer notre engagement pour des pratiques responsables et une éthique irréprochable dans la manière de conduire notre entreprise.

Kohler Electroplastie s'engage ainsi à respecter :

- **Les droits humains** : nous nous engageons à respecter les droits humains comme décrits dans la déclaration universelle des droits de l'Homme des Nations Unies. Nous les respectons au sein de notre entreprise ainsi que dans notre chaîne de valeur, en engageant nos fournisseurs à suivre ces mêmes principes. Nous respectons la liberté d'association et le droit à la négociation collective. Nous nous engageons à établir une communication ouverte et à travailler dans un souci de partenariat consultatif. Nous respectons les principes de la liberté d'association, entre autres syndicale, et de négociation collective et assurerons le respect de l'ensemble des lois applicables.

Ainsi la société **Kohler Electroplastie** respecte les principes des droits de l'Homme définies dans la convention internationale.

- **Le bien-être de nos employés** : notre société s'engage à aménager des conditions de travail agréables, en respect des lois suisses et internationales en vigueur. Il nous importe de véhiculer des valeurs familiales qui permettent une communication ouverte et honnête au sein de notre entreprise avec nos employés. En cohérence avec nos valeurs, nous condamnons fermement toute forme de discrimination basée sur l'origine, le sexe, la nationalité ou toute autre raison, au moment de l'embauche, pendant l'emploi ou lors de la terminaison d'une relation de travail.
- **Les règles de santé et de sécurité au travail** : nous offrons un cadre de travail sûr pour la santé et la sécurité de tous nos employés. Il est crucial que nos employés puissent arriver et repartir de leur lieu de travail en bonne santé, sur un plan physique et psychique.
- **Lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent et financement du terrorisme** : Notre société s'attache à mener ses activités dans un esprit de loyauté, de transparence et de respect tant à l'égard de ses salariés que de ses fournisseurs, ses clients et de tous ceux avec qui il est en interaction. Ainsi, nous nous engageons à ne pas avoir recours à des pratiques de corruption, blanchiment d'argent et financement du terrorisme.

- **La protection de l'environnement** : nous nous engageons à minimiser l'impact de nos activités sur l'environnement par la gestion et la sécurisation de nos produits chimiques. Nous traitons nos déchets selon les lois en vigueur et valorisons les matières précieuses afin d'éviter toute perte dommageable économiquement et sur un plan écologique. Nous encourageons nos collaborateurs à suivre le principe de réduction, récupération, réutilisation et recyclage des déchets. Nous incitons nos collaborateurs à n'imprimer les documents que si nécessaire.
- **Sécurité des valeurs** : nous veillons à fortement sécuriser notre entreprise et à former nos employés adéquatement afin de protéger les valeurs confiées par nos clients.
- **Les pratiques loyales dans les affaires** : nous respectons les règles liées à la libre concurrence, et interdisons strictement toute forme de corruption et de blanchiment d'argent. Nous mettons également un point d'honneur à communiquer de manière transparente à nos clients tout traitement effectué sur les pièces qui nous sont confiées. Nous mettons tout en œuvre afin d'avoir des pratiques commerciales responsables.
- **Les informations confidentielles** : les informations concernant le Groupe, ses collaborateurs ou ses partenaires, qui ne sont pas publiques, doivent être protégées. Chacun veille à ne pas diffuser sans autorisation des informations techniques, commerciales, financières ou managériales, pour lesquelles des obligations de confidentialité peuvent exister. Chacun veille à la plus grande discrétion dans les transports ou la sphère privée.
- **Développement des communautés** : Nous mettons chaque année un point d'honneur à participer au développement des communautés via ; par exemple, des associations.

La Direction